

## COMMUNIQUE

Conformément aux règlements généraux de la Fédération Tunisienne de Handball, article 57 « Licence technique », la Direction Technique Nationale communique le tableau de la répartition des degrés en fonction des catégories d'âges à entraîner pour la saison sportive 2016-2017 comme suit :

<i>Degrés</i> <i>Catégories</i>		<i>3<sup>ème</sup> degré</i> Licence A	<i>2<sup>ème</sup> degré</i> Licence B	<i>1<sup>er</sup> degré</i> Licence C
Nationale A	Hommes	X		
Nationale B	Hommes	X	X	
Honneur	Hommes	X	X	
Nationale A	Dames	X	X	
Nationale B	Dames	X	X	
Juniors	Garçons	X	X	
Juniors	Filles	X	X	X
Cadets	Garçons	X	X	X
Cadettes	Filles	X	X	X
Minimes	Garçons	X	X	X
Minimes	Filles	X	X	X
Ecoles	Garçons	X	X	X
Ecoles	Filles	X	X	X

*Le Secrétaire Général de la FTHB*

*Emir SAADI*

